

Département du
PUY DE DOME

Arrondissement de
ISSOIRE

Commune de
VERNINES

Envoyé en préfecture le 20/01/2026

Reçu en préfecture le 20/01/2026

Publié le

ID : 063-216304519-20260115-2026_001-DE



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : 2026_001

Date de la convocation
08/01/2026

Date d'affichage
08/01/2026

Nombres de
Conseillers:
Présents : 6
En exercice : 8
Votants : 7

L'an deux mil vingt six le : 15 Janvier
le Conseil Municipal de la commune de VERNINES,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie sous la présidence de BONY Martine, Maire

Présents : Mme BONY Martine, Maire, Mmes : BEAUDONNAT Sandrine,
RANDANNE Caroline, MM : MILLIROUX Julien, PIQUET Loïc, VOUTE
Benjamin
Absent(s) ayant donné procuration : M. BEAUDONNAT Luc à Mme BONY
Martine
Absent(s) : M. FERRY Denis

Secrétaire de la séance : M. VOUTE Benjamin

A l'unanimité

Pour : 7
Contre : 0
Abstentions : 0

Objet de la délibération :

Travaux 2026 : Demande de Subvention DETR 2026

Madame le Maire rappelle le programme de travaux projeté en 2026 et les devis
estimatifs.

Rénovation des bâtiments communaux :

Mairie (Toiture et isolation) pour un montant de 75 569,14 € HT, soit
90 682,97 € TTC

Ancienne Maire Ecole (Toiture et isolation) pour un montant de
52 752,72 € HT, soit 63 303,26 € TTC

Voirie Communale :

Route de la Garde pour un montant de 7 324,00 € HT, soit 8 788,80 € TTC

Route de Chanlard pour une montant de 10 855,50 € HT, soit 13 026,60 € TTC

Madame le Maire propose de solliciter des subventions au titre de la DETR
2026 sur les deux projets, dans le cadre de la fiche n°2 Bâtiments Communaux
et de la fiche n°16 Grosses Réparations de Voirie.

Le plan de financement prévisionnel pour les travaux de rénovation des
bâtiments communaux s'établit comme suit :

DEPENSES INV.

Travaux Rénovation des bâtiments	128 321,86 €HT
TOTAL DEPENSES INV.	128 321,86 €HT

RECETTES INV.

DETR 2026 sollicitée	38 496,56 €
FIC 2026 sollicité	51 328,74 €
Région 2026 sollicitée	12 832,19 €
Autofinancement de la Commune	25 664,37 €
TOTAL RECETTES INV.	128 321,86 €HT

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Sous-Préfecture
d'Issoire
le : 20.1.2026.

Publication ou
notification le :
21.1.2026

Le Maire,
Martine BONY



Le plan de financement prévisionnel pour les travaux de Voirie Communale s'établit comme suit :

DEPENSES INV.

Travaux Grosses Réparation de Voirie	18 179,50 €HT
TOTAL DEPENSES INV.	18 179,50 €HT

RECETTES INV.

DETR 2026 sollicitée	5 453,85 €
FIC 2026 sollicité	7 271,80 €
Autofinancement de la Commune	5 453,85 €
TOTAL RECETTES INV.	18 179,50 €HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le programme de travaux projeté en 2026 tel qu'exposé ci-dessus,
- Décide que les travaux de rénovation des bâtiments communaux sont à prioriser sur les travaux de voirie,
- Demande à Madame le Maire de déposer deux demandes de subvention dans le cadre de la DETR programme 2026,
- Approuve les plans de financement tel qu'exposés ci-dessus,
- Donne pouvoir à Madame le Maire pour assurer l'exécution des présentes décisions et déposer les dossiers de demande de subvention.

Fait en Mairie les jour, mois, et an que dessus
Pour copie conforme,

Le Maire,
Martine BONY

Le secrétaire de séance
M. VOUTE Benjamin



Département du
PUY DE DOME

Arrondissement de
ISSOIRE

Commune de
VERNINES

Envoyé en préfecture le 20/01/2026

Reçu en préfecture le 20/01/2026

Publié le 21/01/2026

ID : 063-216304519-20260115-2026_002-DE



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : 2026_002

Date de la convocation
08/01/2026

Date d'affichage
08/01/2026

Nombres de
Conseillers:
Présents : 6
En exercice : 8
Votants : 7

A l'unanimité
Pour : 7
Contre : 0
Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Sous-Préfecture
d'Issoire
le : 20.1.2026.

Publication ou
notification le :
21.1.2026

Le Maire,
Martine BONY



L'an deux mil vingt six le : 15 Janvier
le Conseil Municipal de la commune de VERNINES,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie sous la présidence de BONY Martine, Maire

Présents : Mme BONY Martine, Maire, Mmes : BEAUDONNAT Sandrine,
RANDANNE Caroline, MM : MILLIROUX Julien, PIQUET Loïc, VOUTE
Benjamin
Absent(s) ayant donné procuration : M. BEAUDONNAT Luc à Mme BONY
Martine
Absent(s) : M. FERRY Denis

Secrétaire de la séance : M. VOUTE Benjamin

Objet de la délibération :

Travaux 2026 : Demande Subvention FIC 2026

Madame le Maire rappelle le programme de travaux projeté en 2026 et les devis
estimatifs.

Rénovation des bâtiments communaux :

Mairie (Toiture et isolation) pour un montant de 75 569,14 € HT, soit
90 682,97 € TTC

Ancienne Mairie Ecole (Toiture et isolation) pour un montant de
52 752,72 € HT, soit 63 303,26 € TTC

Voirie Communale :

Route de la Garde pour un montant de 7 324,00 € HT, soit 8 788,80 € TTC

Route de Chanlard pour un montant de 10 855,50 € HT, soit 13 026,60 € TTC

Madame le Maire propose de solliciter des subventions au titre du FIC 2026 sur
les deux projets.

Le plan de financement prévisionnel pour les travaux de rénovation des
bâtiments communaux s'établit comme suit :

DEPENSES INV.

Travaux Rénovation des bâtiments	128 321,86 €HT
TOTAL DEPENSES INV.	128 321,86 €HT

RECETTES INV.

FIC 2026 sollicité	51 328,74 €
DETR 2026 sollicitée	38 496,56 €
Région 2026 sollicitée	12 832,19 €
Autofinancement de la Commune	25 664,37 €
TOTAL RECETTES INV.	128 321,86 €HT

Le plan de financement prévisionnel pour les travaux de Voirie Communale s'établit comme suit :

DEPENSES INV.

Travaux Grosses Réparation de Voirie	18 179,50 €HT
TOTAL DEPENSES INV.	18 179,50 €HT

RECETTES INV.

FIC 2026 sollicité	7 271,80 €
DETR 2026 sollicitée	5 453,85 €
Autofinancement de la Commune	5 453,85 €
TOTAL RECETTES INV.	18 179,50 €HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

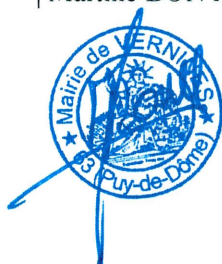
- Approuve le programme de travaux projeté en 2026 tel qu'exposé ci-dessus,
- Décide que les travaux de rénovation des bâtiments communaux sont à prioriser sur les travaux de voirie,
- Demande à Madame le Maire de déposer deux demandes de subvention dans le cadre du FIC programme 2026,
- Approuve les plans de financement tel qu'exposés ci-dessus,
- Donne pouvoir à Madame le Maire pour assurer l'exécution des présentes décisions et déposer les dossiers de demande de subvention.

Fait en Mairie les jour, mois, et an que dessus

Pour copie conforme,

Le Maire,
Martine BONY

Le secrétaire de séance
M. VOUTE Benjamin



Département du
PUY DE DOME

Arrondissement de
ISSOIRE

Commune de
VERNINES

Envoyé en préfecture le 20/01/2026

Reçu en préfecture le 20/01/2026

Publié le 21/01/2026

ID : 063-216304519-20260115-2026_003-DE



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : 2026_003

Date de la convocation
08/01/2026

Date d'affichage
08/01/2026

Nombres de
Conseillers:
Présents : 6
En exercice : 8
Votants : 7

A l'unanimité
Pour : 7
Contre : 0
Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Sous-Préfecture
d'Issoire
le : 20.1.2026.

Publication ou
notification le :
20.1.2026
Le Maire,
Martine BONY



L'an deux mil vingt six le : 15 Janvier

le Conseil Municipal de la commune de VERNINES,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie sous la présidence de BONY Martine, Maire

Présents : Mme BONY Martine, Maire, Mmes : BEAUDONNAT Sandrine,
RANDANNE Caroline, MM : MILLIROUX Julien, PIQUET Loïc, VOUTE
Benjamin

Absent(s) ayant donné procuration : M. BEAUDONNAT Luc à Mme BONY
Martine

Absent(s) : M. FERRY Denis

Secrétaire de la séance : M. VOUTE Benjamin

Objet de la délibération :

Travaux 2026 : Demande de Subvention Région 2026

Madame le Maire rappelle le programme de travaux projeté en 2026 et les devis
estimatifs.

Rénovation des bâtiments communaux :

Mairie (Toiture et isolation) pour un montant de 75 569,14 € HT, soit
90 682,97 € TTC

Ancienne Mairie Ecole (Toiture et isolation) pour un montant de
52 752,72 € HT, soit 63 303,26 € TTC

Madame le Maire propose de solliciter des subventions auprès de la Région
Auvergne-Rhône Alpes.

Le plan de financement prévisionnel pour les travaux de rénovation des
bâtiments communaux s'établit comme suit :

DEPENSES INV.

Travaux Rénovation des bâtiments	128 321,86 €HT
TOTAL DEPENSES INV.	128 321,86 €HT

RECETTES INV.

Région 2026 sollicitée	12 832,19 €
FIC 2026 sollicité	51 328,74 €
DETR 2026 sollicitée	38 496,56 €
Autofinancement de la Commune	25 664,37 €
TOTAL RECETTES INV.	128 321,86 €HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le programme de travaux projeté en 2026 tel qu'exposé ci-dessus,
- Demande à Madame le Maire de déposer une demande de subvention auprès de la région Auvergne-Rhône Alpes,

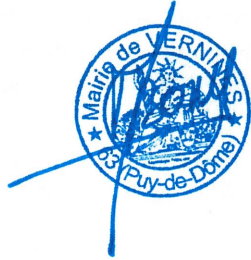
- Approuve le plan de financement tel qu'exposés ci-dessus,
- Donne pouvoir à Madame le Maire pour assurer l'exécution des présentes décisions et déposer les dossiers de demande de subvention.

Fait en Mairie les jour, mois, et an que dessus

Pour copie conforme,

Le Maire,
Martine BONY

Le secrétaire de séance
M. VOUTE Benjamin



A handwritten signature in blue ink, likely belonging to the secretary of the meeting, M. Voute Benjamin.

